



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 Chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air

Tel : 07 64 72 02 26

Courriel : ligue@sudbasketball.fr

<https://www.sudbasketball.fr>

PV COMITE DIRECTEUR EXCEPTIONNEL DU 24 MARS 2025

Présents: BRUYERE Jean Pierre, CARADONNA Claudine, FASANO Laurent, FERRIGNO Stéphane, LACOGNATA Chantal, LAMBIN Anne-Marie, LEONIS Anne, LOGERAIIS Frédéric, MATHIEU Frédéric, NERIN Cyrille, PARIS Claire, PETITBOULANGER Arnaud, PRELLWITZ Franck, ROLDAN Jean-Claude, SYLVESTRE Thierry, ZAZZI Daniel, ZORZITTO Bruno, CAUCHIE Eugénie, DAVID Christian, SAVINA Pierre, VLASIC Ludovic

Excusés: MESSANG Nathalie, ROUGER Jean Claude, TOTH Julien, CHETTI Mourad, GUITTI Isabelle.

Invités: HEINRICH Béatrice

Ouverture

Monsieur Jean-Pierre Bruyère Président de la Ligue Sud Basket Ball ouvre la séance à 20h30.

Il remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur présence.

C'est avec une très grande tristesse, que Jean Pierre Bruyère nous informe du décès de Frédéric Prost, Président du club de Montfavet BC et membre du Comité de Vaucluse et de la Ligue Sud. Les obsèques se dérouleront le mardi 1^{er} avril à Avignon à 10h à l'église Saint Ruf - 27, Boulevard Gambetta - 84000 AVIGNON

Une minute de silence est respectée pour lui rendre hommage.

La Fédération Française de Basket Ball nous a informé d'une mesure conservatoire d'annulation de licence à l'encontre de Monsieur Yves Crespin jusqu'au 30 juin 2025 (voir courrier en annexe).

Cette décision a été prise par le Bureau Directeur Fédéral réuni le 15 mars 2025, et la Ligue Sud n'a aucune information supplémentaire sur ce sujet.

La décision prise par la FFBB, ne remet pas en cause le statut d' élu de la Ligue Sud, mais, temporairement, il ne peut plus assurer de mission au nom de la Ligue Sud, y compris dans son rôle de 1^{er} Vice-Président et de Président de la Commission Régionale des Officiels.

Afin d'assurer la continuité de nos missions sur le territoire, Jean Pierre Bruyere propose la nomination d'Arnaud Petitboulanger à la Présidence de la Commission Régionale des Officiels jusqu'au 30 juin 2025. **Validation du Comité Directeur à l'unanimité.**

Plusieurs membres du Comité Directeur ont demandé si la Ligue avait des éléments sur les raisons de cette décision. Jean Pierre Bruyère rappelle que nous avons aucune information sur les raisons de cette procédure.

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h00.

Jean-Pierre BRUYERE

Le Président

Cyrille NERIN

Le Secrétaire Général



117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

A l'attention de :
Ligue Régionale SUD
Comité Départemental des Alpes Maritime
Le Cannet Côte d'Azur Basket

Paris, le 20 mars 2025

Nos Réf : 2025/D/6/TBE/ASX/137

Confidentiel

Envoi par courriel.

Objet : Mesure administrative conservatoire

Dossier Yves CRESPIEN (VT660219)

Vu les statuts de la Fédération Française de Basketball
Vu les Règlements Généraux
Vu la Charte Ethique et de déontologie du Basketball

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe que le Bureau Fédéral réuni le 15 mars dernier a décidé de prononcer à l'encontre de Monsieur Yves CRESPIEN (VT660219) une mesure administrative conservatoire de retrait de licence FFBB.

Cette décision prend effet à compter de la notification de la présente décision et ce jusqu'au 30 juin 2025.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Balestrieri', is located below the main body of the letter.

Thierry BALESTRIERE
Secrétaire Général